

Révision Mars 2017

DOSSIER D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

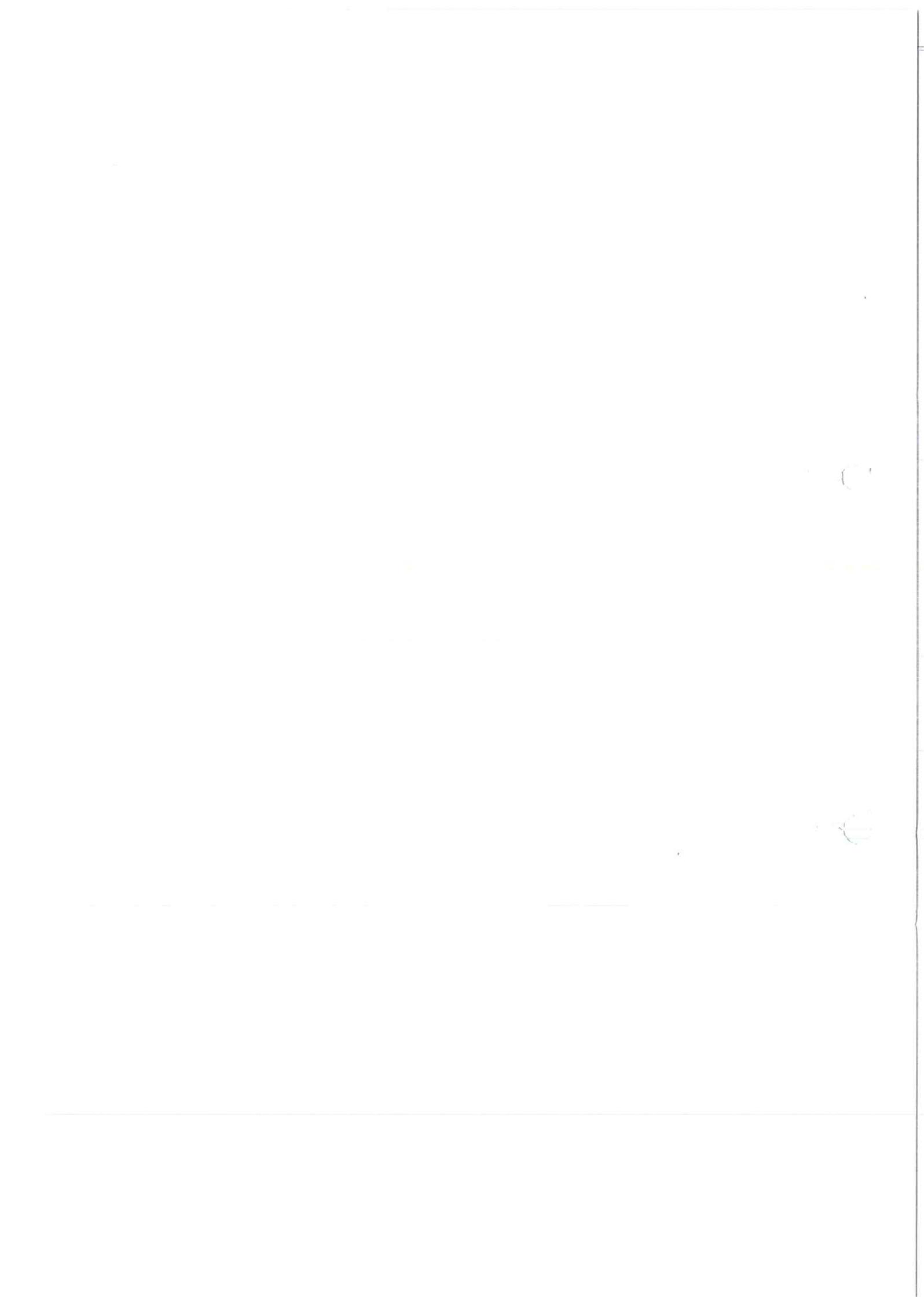
SODEVAM
ZAC EUROPORT LORRAINE
UCKANGE (57 270)



ENVIRONNEMENT

• SONIA DADI environnement
> conseil en environnement,
ingénierie et études techniques

• 19 bis, avenue Léon Gambetta
92120 MONTRouGE
Tél : 01.46.94.80.64
sonia.dadi@sdenvironnement.fr



Préambule

La société SODEVAM sollicite l'enregistrement d'un bâtiment industriel à usage d'entrepôt qui sera construit dans la ZAC EUROPORT LORRAINE, sur la commune d'Uckange (57 270).

En application du Code de l'Environnement, l'établissement sera soumis à enregistrement au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 de la nomenclature relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Conformément aux exigences des articles 512-46-3 et 512-46-4 du Code de l'Environnement, le présent dossier de demande d'enregistrement comprend les documents suivants :

- L'identité du demandeur ;
- La localisation de l'installation ;
- La description, la nature et le volume des activités ainsi que les rubriques de la nomenclature dont relève l'installation ;
- Une carte au 1/25 000^{ème} sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation projetée ;
- Un plan des abords de l'installation jusqu'à une distance de 100 mètres à l'échelle 1/2 500^{ème},
- Un plan d'ensemble des installations à l'échelle 1/500^{ème} dans un rayon de 35 m autour du site indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants. Pour ce plan, la SODEVAM sollicite une dérogation (article R512-46-4 du Code de l'Environnement). Pour faciliter sa lecture, le plan d'ensemble du bâtiment est présenté à l'échelle 1/750^{ème} et non à l'échelle 1/200^{ème} ;
- Une proposition sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif ;
- Les capacités techniques et financières de l'exploitant ;
- Un document justifiant la compatibilité du projet d'installation avec les dispositions d'urbanisme ;
- Un document justifiant du respect des prescriptions générales applicables à l'installation.

L'établissement est également soumis à déclaration au titre de la rubrique 2925.

En l'absence de connexité entre les rubriques soumises à enregistrement et les rubriques soumises à déclaration, une déclaration sera déposée en Préfecture par la SODEVAM pour cette rubrique.

(

)

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU DOSSIER D'ENREGISTREMENT

Le présent dossier porte sur la construction d'un bâtiment à usage d'entreposage divisé en quatre cellules, dans la ZAC EUROPORT LORRAINE et situé sur la commune d'Uckange.

Le bâtiment objet du présent dossier, présentera une surface plancher totale de 25 083 m².

Il sera implanté sur un terrain de 64 258 m².

1. ACTIVITE PREVUE SUR LE SITE

Le bâtiment est destiné à accueillir une activité d'entreposage et de logistique, s'appliquant à des marchandises diverses.

Ces produits combustibles courants classables au titre des rubriques 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1 et 2663-2 pourront être, par exemple :

- Des pièces détachées automobiles,
- Des produits pharmaceutiques et cosmétiques,
- Des textiles,
- De la maroquinerie,
- Des produits alimentaires secs,
- Du vin,
- De l'électroménager,
- Des livres, des disques, des cassettes,
- Des articles de sport,
- Des articles de bricolage,
- Du mobilier,
- Du matériel informatique,
- ...

Cette liste donnée à titre indicatif n'est pas exhaustive. Toutes autres marchandises non citées ici mais classées sous des rubriques autorisées pourront être entreposées dans l'entrepôt.

Les cellules de l'entrepôt seront aménagées en zone de stockage et zone de préparation.

En équivalent palettes complètes, le nombre de palettes de marchandises combustibles courantes stockées dans le bâtiment sera donc de l'ordre de 46 416.

Le poids moyen d'une palette étant de l'ordre de 500 kg (matières combustibles), le poids total de matière combustible dans le bâtiment sera de 23 208 tonnes.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les différentes cellules,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par route par poids lourds.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.

La mise en place d'un système informatisé de gestion du site permettra de tenir à jour un état des marchandises stockées avec leur localisation dans le bâtiment.

2. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 25 083 m² divisé en quatre cellules de stockage.

Ce bâtiment a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire dont le récépissé de dépôt est joint en annexe n°2.

- **Tableau des surfaces plancher**

RdC		
	Entrepôt	23 174 m ²
	Locaux de charge	836,5 m ²
	Bureaux et locaux sociaux	1 073 m ²
TOTAL		25 083 m²

- **Surfaces non comprises dans la surface plancher du bâtiment**

RdC		170 m²
	Local transfo + TGBT	38,5 m ²
	Chaufferie	67 m ²
	Local sprinkler	64,5 m ²

Le site se décomposera de la façon suivante :

Surface du terrain	64 258 m ²
Emprise du bâtiment	25 431 m ²
Surfaces voiries	17 854 m ²
Espaces verts et surface gravillonnée	20 973 m ²

- **Les cellules de stockage**

La zone d'entreposage sera divisée en quatre cellules de stockage :

- Cellule 1 : 5 802 m²
- Cellule 2 : 5 785 m²
- Cellule 3 : 5 785 m²
- Cellule 4 : 5 802 m²

Le bâtiment disposera de 4 locaux techniques dédiés au chargement des batteries des chariots élévateurs présentant une superficie globale de 836,5 m².

La hauteur libre sous poutre minimale de l'entrepôt sera égale à 9,73 mètres. La hauteur sous bac moyenne sera égale à 12,05 mètres.

- **Les dispositions constructives du bâtiment**

La structure porteuse (poteaux, poutres) sera en béton armé ou en structure mixte béton/lamellé collé présentant une stabilité au feu d'une heure (SF60). Les ossatures secondaires seront métalliques.

Les murs coupe-feu séparant les cellules de stockage seront coupe-feu de degré 2 heures (REI120), ils dépasseront en toiture sur une hauteur de 1 mètre et seront prolongés latéralement aux murs extérieurs sur une largeur de 1 mètre ou en saillie de 50 centimètres.

Les portes coulissantes de communication inter-cellules seront coupe-feu de degré 2 heures (EI120) et équipées de systèmes de fermeture automatique en cas d'incendie.

Les murs séparatifs seront également équipés d'issues de secours. Ces portes seront coupe-feu de degré deux heures (EI120). Elles seront maintenues fermées en état normal par des ferme-portes.

Les deux plots de bureaux et locaux sociaux implantés en saillie de la façade Ouest de l'entrepôt seront séparés des cellules de stockage adjacentes par des murs coupe-feu de degré deux heures (REI120) jusque sous bac de l'entrepôt, avec mise en communication par des portes coupe-feu 2 heures (EI120).

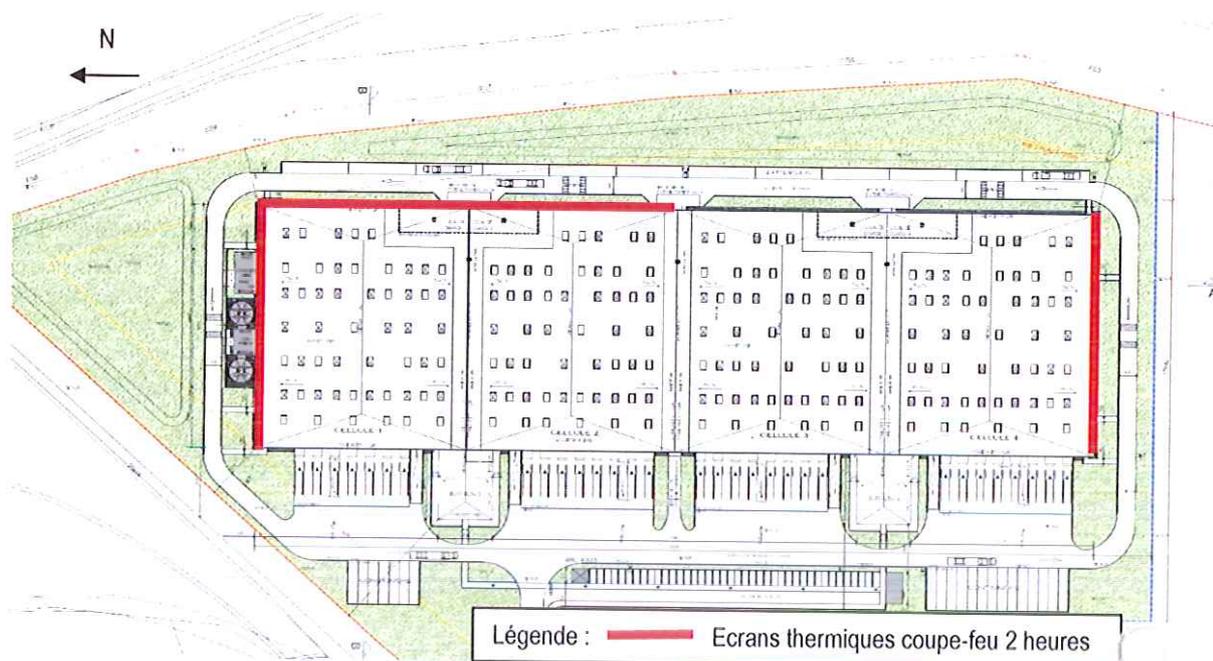
La façade Ouest de l'établissement sera équipée de portes à quai avec niveleurs de quai hydrauliques, butoirs caoutchouc et sas d'étanchéité.

Les portes à quais présenteront une largeur de 2,8 mètres pour 3 mètres de hauteur.

Cette façade sera réalisée en bardage acier nervuré double peau avec isolation thermique (l'ensemble étant classé M0).

L'implantation des écrans thermiques coupe-feu deux heures en façade de l'entrepôt est représentée sur le plan ci-dessous :

- Un écran thermique EI 120 toute hauteur en façade Est des cellules 1 et 2
- Un écran thermique EI 120 en façade Sud de la cellule 4
- Un écran thermique EI 120 toute hauteur sur le pignon Nord de la cellule 1



La couverture du bâtiment sera réalisée à partir de bacs en acier galvanisé autoportants avec isolation en panneaux laine de roche et étanchéité multicouche (procédé élastomère auto protégé). L'ensemble de la toiture satisfera au classement au feu T30-1 (Broof T3).

Le désenfumage sera assuré à raison de 4% de la surface en matière fusible dont 2% d'exutoires de fumées dont l'ouverture sera assurée par une commande automatique à CO₂ et manuelle placée à proximité des issues.

Les exutoires seront implantés à plus de 7 mètres des murs coupe-feu séparant les cellules.

Des cantons de désenfumage de surface inférieure à 1 600 m² et d'une longueur inférieure à 60 m seront mis en place.

Le bâtiment sera équipé d'une protection contre la foudre conforme aux normes en vigueur.

PRESENTATION

1.	PRESENTATION DU DEMANDEUR	2
1.1.	Renseignements administratifs	2
1.2.	Capacités techniques et financières	2
1.3.	Auteur du dossier	5
2.	LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT	6
3.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	6
3.1.	Les surfaces	6
3.2.	La description du bâtiment	6
3.3.	Les aménagements extérieurs	9
4.	LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	11
4.1.	Equipements extérieurs au bâtiment	11
4.2.	Equipements intérieurs au bâtiment	11
4.3.	Rétention des eaux incendie	12
5.	ACTIVITE	13
5.1.	Présentation de l'activité	13
5.2.	Les produits stockés	13
6.	NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES	16
7	RAPPEL DE LA LEGISLATION SUR LES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	18

1. PRESENTATION DU DEMANDEUR

1.1. Renseignements administratifs

Raison sociale	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA MOSELLE
Forme juridique	Société anonyme d'économie mixte
Capital social	2 252 320,00 €
N° SIRET	34980564800046
Siège Social	14, Bis Boulevard Paixans CS 50 584 – La Fabrique 57 011 METZ
Immatriculation	R.C.S. METZ TI 349 805 648
Signataire	Monsieur Bruno de JOCAS
Qualité	Directeur de Projets
Téléphone	03 87 660 770
Mail	bdejocas@sodevam.com

1.2. Capacités techniques et financières

La Société de Développement de la Moselle (SODEVAM) est une société d'économie mixte ayant pour vocation l'accompagnement des collectivités et acteurs locaux du territoire mosellan à tous les stades de leurs projets : aménagement, construction, études & conseils, services.

L'activité de la SODEVAM se construit autour de quatre métiers :

- L'aménagement de ZAC à vocation d'habitat, d'activités économiques, rénovation urbaine, lotissements, dans le cadre de concessions d'aménagement ou de mandats.

Aménager c'est s'insérer dans un paysage ou un tissu urbain existant, qu'il s'agit de transformer, sans le dénaturer ni le défigurer. C'est aussi répondre aux attentes d'une communauté, en termes de services et de cadre de vie, dans un contexte où les espaces urbains disponibles sont de plus en plus rares, quand il ne s'agit pas de friches ou d'espaces dégradés. En veillant en particulier à la cohérence des programmes avec le marché immobilier, à l'intégration des constructions dans leur environnement, à la pertinence des solutions techniques et des choix architecturaux.

- La construction d'équipements publics administratifs, sociaux, culturels, sportifs ou d'enseignement, infrastructures, dans le cadre de mandats, de contrats de promotion ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Construire, rénover, réhabiliter ou restructurer des équipements publics ou tous types de bâtiments suppose une organisation performante de la maîtrise d'ouvrage afin de garantir coûts, délais et qualité du projet. La Sodevam dispose d'une pratique éprouvée et variée de la conduite projets d'équipements publics (établissements scolaires, sportifs, administratifs, culturels), d'immeubles tertiaires ou d'activité, d'habitat collectif ou individuel.

- L'étude et le conseil : études préalables et de faisabilité, montage d'opérations, ingénierie générale de projets dans le cadre de contrats de prestations de services.

Phase exploratoire ou étape préalable aux projets, les études apportent aux collectivités un éclairage et un regard « pré-opérationnel », contribuant à enrichir les réflexions et à préparer les décisions, à hiérarchiser les objectifs et à garantir leur cohérence, qu'il s'agisse d'études de faisabilité d'aménagements ou d'équipements, d'études à dimension économique et commerciale.

La Sodevam dispose d'une expérience et d'une expertise lui permettant selon les cas de réaliser les études ou de mobiliser et animer les ressources externes nécessaires au travers de son réseau de partenaires.

- Le service : Gestion technique, maintenance, gestion locative d'immobilier d'entreprise ou de bâtiments tertiaires, gestion d'installations de production d'énergie, dans le cadre de montages dédiés ou de contrats de prestations de service.

Les impératifs de développement économique conduisent les collectivités locales à promouvoir une capacité d'accueil et d'implantation d'entreprises diversifiée, (en intervenant notamment lorsque l'offre du marché apparaît inadaptée : locaux d'activité neufs à loyers modérés, réhabilitation de friches industrielles ou militaires...) mais aussi à s'impliquer dans la mise en œuvre d'équipements de production d'énergie renouvelable.

La Sodevam propose des solutions et une offre de prestations afin de permettre aux collectivités et acteurs de leur territoire de concrétiser et gérer leurs projets.

La Sodevam rassemble ainsi toutes les compétences nécessaires au processus de réalisation d'un projet. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, femmes et hommes de la Sodevam veillent à concilier les dimensions essentielles d'une opération (programmation urbanistique ou technique, pilotage du budget et du planning, gestion des procédures administratives, juridiques), à toutes les étapes de sa réalisation (maîtrise foncière, pilotage des travaux, commercialisation, gestion)

Sur l'ensemble de l'année 2015, 45 projets d'aménagements sont en cours par la SODEVAM :

- écoquartier de 800 logements sur une ancienne friche industrielle
- ZAC et plateforme multimodale sur 202 ha
- ZAC multifonctions de 50 ha coportant habitat, parc d'activité et golf
- écoquartier rural en périmètre de protection d'un monument historique
- opération de renouvellement urbain intégrant habitat, commerces et requalification d'espaces publics
- ZAC transfrontalière de 91 hectares à vocation mixte activités/ loisirs/habitats

25 projets de construction et d'équipements sont en cours :

- équipements scolaires et périscolaires, sportifs et culturels
- habitat dédié aux séniors, logements
- pôles santé
- immeubles tertiaires : réhabilitation BBC, bâtiment neuf BBC,
- projet de bâtiment neuf passif
- restructuration d'un EHPAD

Pour l'année 2015, le chiffre d'affaire de la SODEVAM s'est élevé à 1 800 000 € H.T.

Pour la même année, le montant des investissements directs opérés s'élevait à 15M€ et les investissements générés à 22M€.

L'extrait Kbis de la SODEVAM est disponible en annexe n°1.

L'établissement objet du présent dossier est destiné à accueillir des sociétés ayant besoin de surfaces d'entreposage.

Chaque bail signé avec un locataire comportera une clause spécifique lui imposant, dans le cadre de son exploitation, le strict respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'enregistrement de l'établissement.

Une copie de l'arrêté préfectoral d'enregistrement lui sera remise.

La SODEVAM (l'exploitant) sera l'unique interlocuteur vis-à-vis des services administratifs au titre des ICPE en tant que porteur de l'arrêté d'enregistrement.

L'exploitant s'assurera de la bonne gestion de l'établissement dans les domaines suivants :

➤ La sécurité

L'exploitant s'assurera de la gestion et de l'entretien des installations techniques et de sécurité. Le site sera entièrement clos.

➤ L'environnement

L'exploitant s'assurera de l'entretien de tous les espaces verts. Les déchets seront collectés et traités par des sociétés spécialisées.

➤ La maintenance

L'exploitant s'assurera de :

- L'entretien du bâtiment, des voiries, des réseaux et des espaces verts,
- La maintenance des équipements liés à la sécurité du site : réseau d'extinction automatique, réseau incendie.

1.3. Auteur du dossier

Le dossier de demande d'enregistrement a été rédigé par Sébastien BACHELLERIE de la société SD Environnement.

SD Environnement

19/19bis, Avenue Léon Gambetta

92120 Montrouge

Tél. : 01 46 94 80 64

Email : sebastien.bachelierie@sdenvironnement.fr

2. LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT

Le bâtiment objet du présent dossier sera construit sur la commune d'Uckange (57 270), sur la ZAC Europort Lorraine située sur le Port de Thionville-Ilange.

Un plan de localisation est joint en page suivante.

3. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

3.1. Les surfaces

Le bâtiment sera implanté sur un terrain d'une superficie de 64 258 m² correspondant aux parcelles cadastrales B5360p et B2821p.

Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux d'une surface plancher totale de 25 083 m² divisé en quatre cellules de stockage.

Ce bâtiment a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire dont le récépissé de dépôt est joint en annexe n°2.

- **Tableau des surfaces plancher**

RdC		
	Entrepôt	23 174 m ²
	Locaux de charge	836,5 m ²
	Bureaux et locaux sociaux	1 073 m ²
TOTAL		25 083 m²

- **Surfaces non comprises dans la surface plancher du bâtiment**

RdC		170 m ²
	Local transfo + TGBT	38,5 m ²
	Chaufferie	67 m ²
	Local sprinkler	64,5 m ²

Le site se décomposera de la façon suivante :

Surface du terrain	64 258 m ²
Emprise du bâtiment	25 431 m ²
Surfaces voiries	17 854 m ²
Espaces verts et surface gravillonnée	20 973 m ²

3.2. La description du bâtiment

Le bâtiment est destiné à un usage de stockage, d'expédition, d'activité et de bureaux.

Les plans du bâtiment sont disponibles en annexe n° 3.